

# #Envoie ton **PROJET**



**Tu as entre 16 et 25 ans  
et un projet pour l'avenir de ton département ?**

Dépose-le sur [www.imaginelesPO.fr](http://www.imaginelesPO.fr) et propose-le au vote.

**CARRÉMENT !**



Protéger durablement notre cadre de vie

# « Concours de projets : Construis ton avenir dans les PO ! »

## Règlement du concours de projets

Le Département a souhaité rapprocher davantage les citoyens de la décision et les associer à l'élaboration des politiques publiques. En ce sens, il a adopté le 26 novembre 2018, en session extraordinaire à Castelnou, une délibération-cadre afin d'améliorer l'écoute et la prise en compte des avis des citoyens.

Dans le cadre de cette forte volonté de dialogue citoyen, le Département s'est fortement engagé dans **une démarche de concertation citoyenne intitulée « Imagine les Pyrénées-Orientales »** qui a permis de construire au fil des mois, avec toutes les bonnes volontés, l'avenir Pyrénées-Orientales.

L'ensemble des participations des habitants issu des premiers ateliers menés ainsi que des outils participatifs mis en œuvre (plateforme participative, la boîte mail) a manifestement démontré l'intérêt des citoyens, et a permis d'adopter, lors de l'Assemblée Départementale du 22 juillet dernier, **les 30 premiers engagements issus de la démarche ainsi qu'un ambitieux plan d'investissement de 500 millions sur 4 ans pour l'avenir des Pyrénées-Orientales.**

Dés lors, ces premiers engagements construits, à partir des propositions émises par les habitants, sont aujourd'hui inscrits au cœur de nos actions et vont permettre la **poursuite du dialogue citoyen.**

Après le lancement de l'Atelier citoyen « Mobilités de demain » initié le 4 février dernier, le Département souhaite désormais poursuivre sa démarche de participation auprès des jeunes habitants des Pyrénées-Orientales en leur proposant un nouveau moyen de s'impliquer dans la vie citoyenne.

Un concours de projets intitulé « **Concours de projets : Construis ton avenir dans les PO !** » va ainsi être lancé afin de permettre à un grand nombre de jeunes citoyens de soumettre des projets innovants pour les Pyrénées-Orientales. **L'objectif étant de favoriser l'implication des jeunes** dans la décision politique locale en valorisant leur expertise, leur créativité et leurs besoins.

Par ailleurs, ce concours de projets répond à **plusieurs engagements issus de la démarche « Imagine les PO »** :

- **l'engagement 10** intitulé « Faire des jeunes des partenaires privilégiés et construire avec eux une application numérique pour les stages, des solutions de logements et un budget participatif destiné aux associations de jeunes . »
- **l'engagement 12** intitulé « Mettre à disposition des véhicules permettant de favoriser les trajets solidaires et la mobilité des jeunes ; financer des minibus pour les clubs sportifs »,
- **l'engagement 13** intitulé « Permettre l'ouverture en 5 ans de 15 espaces type « tiers-lieux », de coworking et de création culturelle dans des lieux emblématiques réhabilités et animés par une collectivité ou une association. »

Ainsi, le « Concours de projets : Construis ton avenir dans les PO » aura pour but de proposer des idées de projets jeunes et innovants à mettre en œuvre sur le territoire des Pyrénées-Orientales !



# # Envoie ton PROJET

## Les grands principes du concours de projets

### • Concours de projets ? Késako ?

Il s'agit d'un dispositif innovant qui va permettre aux jeunes des Pyrénées-Orientales de proposer des idées de projets à mettre en œuvre sur le territoire départemental.

L'objectif étant de favoriser l'implication des jeunes dans la décision politique locale en valorisant leur expertise, leur créativité et leurs besoins.

A cet effet, une enveloppe de 100 000€ en investissement est ouverte.

### • Qui peut candidater ?

Les jeunes ayant entre 16 et 25 ans, éventuellement constitués en associations ou réseau information jeunesse (CRIJ, BIJ, PIJ ...) et domiciliés sur le territoire départemental des Pyrénées-Orientales.

### • Comment procéder ?

dépôt d'idées doit être effectué sur Internet via la plateforme dédiée à la participation citoyenne du Département des Pyrénées-Orientales : « ***imaginelespo.fr*** ».

Pour ce faire, la création d'un compte est nécessaire pour s'identifier sur la plateforme avant la saisie de l'idée.

### • Calendrier du concours de projets

Le dépôt d'idées est désormais ouvert sur la plateforme « ***www.imaginelespo.fr*** »



# # Envoie ton PROJET

## Les conditions de recevabilité des idées

Pour être recevable, l'idée doit répondre à plusieurs critères :

- Relever de l'intérêt général, c'est-à-dire répondre aux besoins du plus grand nombre et répondre à un enjeu collectif d'amélioration de la qualité de vie dans les Pyrénées-Orientales,
- Être non discriminatoire et non diffamatoire, ne pas revêtir de caractère politique, culturel ou syndical,
- Relever de compétences portées par le Département et s'inscrire en cohérence avec les politiques publiques départementales,

A titre indicatif les thématiques suivantes seront privilégiées :

Culture, Sport, Education, Egalité Femme-Homme, Citoyenneté, Solidarités au sens large, Environnement et Mobilités Douces, Laïcité, Patrimoine, Numérique et Usages au Numérique...

- Relever d'une dépense d'investissement (A titre d'exemple : projets d'aménagement, de travaux ou d'acquisition d'équipements). Attention, le projet ne doit pas générer de frais de fonctionnement à la charge du Département,
- Avoir, de préférence, un impact environnemental réduit.

## Appui technique de l'idée au projet

La faisabilité technique, juridique et financière des idées recevables sera examinée par les services sectoriels du Département ( Mission Concertation Citoyenne et Services au Public Innovants / Direction Education, Jeunesse et Sport / et autres Directions selon l'idée déposée).

Au cours de cette phase, les candidats pourront être contactés par la Mission Concertation Citoyenne et Services au Public Innovants, en charge de ce concours de projets, afin de réunir toutes forces vives au Département et les aider à transformer leur idée en projet réalisable. Il sera également possible, avec l'accord des personnes concernées, de fusionner des projets similaires.

Pour les projets qui ne pourront pas être accompagnés directement par le Département, la Mission Concertation Citoyenne et Services au Public Innovants sera chargée d'identifier le maître d'ouvrage susceptible d'accompagner le projet s'il est choisi par les votants : une association, une commune, un EPCI et vérifiera son accord. Ce dernier sera l'une des conditions d'éligibilité d'un projet.

Les projets soumis au vote font l'objet d'une publication numérique consultable sur la plateforme « *imaginelespo.fr* ».



# # Envoie ton PROJET

## Modalités de soutien du Département

A travers ce Concours de Projets, le Département souhaite s'engager dans un véritable partenariat avec les jeunes sur l'ensemble du territoire départemental .

Les projets retenus bénéficieront d'une aide départementale qui sera attribuée sur des dépenses d'investissement uniquement.

Cette aide sera destinée à soutenir la mise en œuvre du projet et servir d'effet levier. Pour rappel, seules les dépenses d'investissement sont éligibles dans le cadre du concours de projets.

Le Département s'attachera à promouvoir et à développer la notoriété des projets retenus dans le cadre de ce concours de projets. Il s'agira de favoriser la visibilité de ces projets à travers différents temps ou supports de communication.

Aussi, dans le cadre de cet appel à projets, les projets retenus autorisent le Département des Pyrénées-Orientales à utiliser leurs noms, leurs réalisations, ainsi que tous documents et photos pour toute action de communication et/ou de valorisation qui pourrait être liée à ce concours de projets.

## Votez en ligne sur la plateforme « Imagine les PO » !

- Les votes seront ouverts durant l'automne 2020, exclusivement sur la plateforme dédiée à la participation citoyenne du Département des Pyrénées-Orientales : « **imaginelespo.fr** »,
- Pour voter, il sera demandé de se connecter à son compte, ou de créer un compte précisant le nom, le prénom, la commune, l'adresse mail et un mot de passe personnel,
- Chaque habitant des Pyrénées-Orientales pourra voter et ce, une seule fois pour ses projets favoris,



# # Envoie ton PROJET

## Le choix des projets lauréats

La sélection de tous les projets lauréats se fera par ordre décroissant des voix jusqu'à consommation de l'enveloppe budgétaire correspondante.

Les projets lauréats seront choisis par les votes exprimés et sous réserve du respect de ce règlement.

Les projets retenus seront financés par le Département, une convention d'attribution de la subvention précisera les modalités de mise en œuvre et de financement du projet.

Les projets commenceront dans l'année suivant le vote.

## Gestion des données personnelles

Le recueil d'informations personnelles par le Département des Pyrénées-Orientales et ses prestataires dans le cadre de l'organisation du concours de projets est encadré par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Les mineurs doivent consentir au traitement de données à caractère personnel les concernant.

## Contacts

Pour tout renseignements sur le concours de projets, son déroulé et l'appui technique qui sera fourni, n'hésitez pas à contacter :

- Vincianne LAURENT, *Chargée de Développement Dialogue Citoyen*,  
vincianne.laurent@cd66.fr / 04 68 85 82 72.
- Elodie COSTA, *Responsable de la Mission Concertation Citoyenne et Services au Public Innovants*,  
elodie.costa@cd66.fr / 04 68 85 82 86.
- Franck DOUEU, *Référent Jeunesse*,  
franck.doueu@cd66.fr / 04 68 52 98 36
- Blandine KOTULA, *Responsable de la Mission Jeunesse*,  
blandine.kotula@cd66.fr / 04 68 85 80 31

Retrouvez toutes les informations relatives au concours de projets sur la plateforme « **imaginelespo.fr** ».